



KINNEAR'S MILLS

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 2 décembre 2024, à 19 h 00, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, à Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0;

Sont présents à cette séance les membres du conseil suivants :

Siège #1 - Robert Sanfaçon
Siège #2 - Roger Gosselin
Siège #3 - Joanne LaBranche
Siège #4 - Marisol Brochu
Siège #5 - James Allan
Siège #6 - Michelle Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard. Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-12-230

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - POINTS DE DISCUSSION

3.1 - Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2025

3.2 - Délibérations et période de questions

3.3 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2025

3.4 - Programme triennal d'immobilisations 2025

3.5 - Distribution du budget et du programme triennal d'immobilisations

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

3 - POINTS DE DISCUSSION

3.1 - Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2025

Le maire présente le budget pour l'année 2025.

3.2 - Délibérations et période de questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

2024-12-231

3.3 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2025

**SUR LA PROPOSITION DE: Mme Joanne LaBranche
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:**

QUE le budget présenté pour l'exercice financier 2025 soit adopté tel que présenté;

Secteur	2025
Administration générale	442 599 \$
Sécurité publique	128 807 \$
Transport	520 805 \$
Hygiène du milieu	58 920 \$
Santé et bien-être	3 621 \$
Aménagement, urbanisme	73 430 \$
Loisirs et culture	153 220 \$
Frais de financement	83 919 \$
Affectations	21 520 \$
Total	1 486 841 \$

ADOPTÉE

2024-12-232

3.4 - Programme triennal d'immobilisations 2025

2025	Source de financement	Part subvention	Part municipalité	Coût total
Fermeture des fossés (Phase 1)	Aide financière PRIMA (en att.)	100 000 \$	10 000 \$	110 000 \$
Remplacement de ponceaux (Rangs 12-13)	Aide financière PAVL (en att.)	2 188 742 \$	547 185 \$ (Règl. d'emprunt et/ou surplus accumulés.)	2 735 927 \$
Inventaire des fosses septiques	Aide financière TECQ	65 215 \$	- \$	65 215 \$
2026	Source de financement	Part subvention	Part municipalité	Coût total
Fermeture des fossés (Phase 2)	Aide financière PRIMA (en att.)	100 000 \$	10 000 \$	110 000 \$
Réfection de ponceau chemin Craig	Aide financière (en att.)	96 000 \$	24 000 \$	120 000 \$
2027	Source de financement	Part subvention	Part municipalité	Coût total
Creusage et profilage des fossés	Budget de fonctionnement	- \$	25 000 \$	25 000 \$
Couche d'usure de pavage sur le chemin de Kinnear's Mills	Aide financière (en att.)	1 020 000 \$	D'emprunt et/ou Surplus accumulés)	1 200 000 \$

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil municipal de Kinnear's Mills adopte le programme triennal suivant:

ADOPTÉE

2024-12-233

3.5 - Distribution du budget et du programme triennal d'immobilisations

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE la directrice générale soit autorisée à distribuer le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisation par publipostage à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité, en conformité avec l'article 957 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE

2024-12-234

4 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR LA PROPOSITION DE: M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

Que la présente séance soit levée, à 19 h 08.

ADOPTÉE

Alexandra Gosselin
Directrice générale / Greffière-Trésorière

Marquis Bédard
Maire

Je, Marquis Bédard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».